

# Ecritures et alphabetisation en Afrique noire

---

Moussa SALL

[moussasall30@yahoo.fr](mailto:moussasall30@yahoo.fr)

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)

**Abstract:** This article deals with the issue of the evolution of literacy in African national languages. It is about the existence/non existence of local literacy systems in black Africa. Findings show that there exist ancient unknown or neglected hieroglyphics which have been hidden by foreign languages.

The history of literacy in national languages is a process that cannot be separated from the cultural and sociopolitical context which is not only related to latin characters borrowed from the colonizer. Black South Sahara Africa has also known a literacy system in national language based on a borrowal of Arabic characters.

**Keywords:** *ancient writings, literacy, African languages, national languages, ajami, wolofal, hieroglyph, Arabic alphabet.*

## Introduction

On ne soulignera jamais assez l'importance de l'écriture dans l'histoire de l'humanité car elle a permis à chaque génération de transmettre à la postérité ses connaissances acquises (Olderogge, 1968). Il fut longtemps admis que l'Afrique noire n'avait jamais connu d'écriture et qu'elle avait évolué en marge de l'histoire universelle Ki-Zerbo (1972). Par conséquent, les sociétés d'Afrique au sud du Sahara n'auraient pas un instrument de transmission et de transformation cognitive et sociale (Ficquet et Mbodj-Pouye, 2009).

Pour aborder la question de l'écriture et de l'alphabetisation en Afrique noire, il est important de convoquer les champs théoriques de l'histoire, de l'anthropologie et des études littéraires. Nous avons opté pour une démarche sociohistorique qui nous a permis d'aborder l'évolution de l'écriture et de l'alphabetisation en langue nationale dans les sociétés africaines des hiéroglyphes à l'avènement des caractères latins.

Les différents axes de réflexion abordés dans cet article s'inscrivent dans la continuité des recherches et études sur le préjugé voulant faire de l'Afrique un « continent sans écriture » (Ki-Zerbo, 1972 ; Gérard, 1992 ; Cisse, 2006 ; Ngom, 2017). Cette étude

atteste ainsi la présence endogène de systèmes d'écriture sur le continent africain depuis très longtemps avec une tradition scripturale hiéroglyphique qui a précédé le système d'écriture de nos langues nationales basé sur des emprunts.

### **La tradition scripturale hiéroglyphique de l'Afrique noire**

L'histoire scripturale de l'Afrique noire est méconnue selon Olderogge (1968), même si l'écriture hiéroglyphique qui est conçue par les Egyptiens au quatrième millénaire avant J.-C, a donné la base sur laquelle se sont formés les alphabets méditerranéens et les alphabets de l'Inde (Diop, 1979 ; Olderogge, 1968 ; Gérard, 1992). Aujourd'hui, beaucoup d'auteurs et de chercheurs ont démontré l'existence des hiéroglyphes en Afrique noire (Lempoua, 1983 ; Diop, 1979 ; Olderogge, 1968 ; Ngom, 2017). Pour Lempoua (1983), l'Afrique noire les a inventées elle-même. Olderogge (1968) affirme dans son article « *Les langues méconnues de l'Afrique* » que l'Afrique noire a connu une tradition scripturale hiéroglyphique. Cependant, Cheikh Anta Diop (1979) justifie la raréfaction de cette écriture au cœur du continent par l'absence du papyrus dans certaines régions. A Diourbel, chef lieu du cercle du Baol, au Sénégal, dans le quartier Ndourka, on trouve un baobab couvert de hiéroglyphes, depuis le tronc jusqu'aux branches. Nous pouvons aussi noter l'existence d'une écriture hiéroglyphique authentique au Cameroun, celle des Bamoum dite de N'joya du même type que l'écriture hiéroglyphique égyptienne et en Sierra Léone, celle des Vai.

L'écriture Vai a été découverte en 1849 par S.W. Kölle qui relatait qu'à son avis tous les hommes adultes, à Bandakoro, savaient plus ou moins lire et écrire et que dans d'autres villages il se trouvait toujours plusieurs personnes capables de lire l'écriture des indigènes (Olderogge, 1968). Le spécialiste américain de l'Afrique Oric Bates (1834), cité par Olderogge (1968), a affirmé que « Les Vai ont écrit des volumes ». Les méthodes syllabiques d'écriture des Vai dérivent de symboles pictographiques. Les témoignages de Momolou Massakwa, ancien consul de Libéria en Angleterre montrent comment les Vai transmettaient les nouvelles d'une attaque soudaine de leurs ennemis, l'issue des batailles, etc., sur bandes d'écorces (Olderogge, 1968). Ainsi, pour signifier que l'ennemi avait été vaincu et s'était enfui, ils dessinaient la silhouette d'un homme courant, les mains sur la tête, et ils mettaient un point à côté du personnage pour indiquer le pluriel. D'autres systèmes analogues d'écriture existent chez beaucoup de peuples noirs. L'Afrique noir a donc connu beaucoup d'écritures qui sont restées l'apanage des seuls initiés et qui n'ont pas pu atteindre toute la population et s'imposer à tous, comme une réalité culturelle. (Lempoua, 1983). Ces écritures sont méconnues, ignorées, voire négligées par l'idéologie impérialiste occidentale qui voudrait résumer la tradition africaine à l'oralité.

### **Autour du mythe de l'oralité**

Les thèses, selon lesquelles, l'Afrique serait un continent primitif, sans écriture ont encore des conséquences néfastes pour ce continent, tant sur son développement politique, économique, que culturel (Cisse, 2006). Cette situation découle du fait que l'homme blanc, dans son inépuisable suffisance, a longtemps pensé et proclamé que l'homme noir, n'ayant pas d'écriture, ne pouvait avoir ni civilisation, ni histoire, encore moins de littérature (Lempoua, 1983 ; Gérard, 1992).

Ainsi, pour des raisons politiques et culturelles, l'idéologie coloniale a refusé à l'Afrique, surtout dans sa partie occidentale, d'avoir connu la technique d'écriture telle qu'elle est généralement conçue (Cisse, 2006). Ce mythe fait de l'Afrique une table rase sans culture, ni de tradition écrite. Le projet colonial avait donc pour mission de « civiliser » les africains qui étaient considérés comme des analphabètes qu'il fallait apprendre à lire et à écrire.

Cependant, les travaux des linguistes et ethnologues ont démontré l'existence d'un immense patrimoine oral de l'Afrique noire. Leurs recherches ont pu démontrer que ce corpus oral, transmis de génération en génération, couvre le domaine entier de cette curiosité intellectuelle innée qui, au cours des siècles, a donné naissance à la spéculation philosophique et au savoir scientifique (Gérard, 1992). Par conséquent, l'existence de corpus d'art oral ne saurait noyer l'abondance d'une tradition écrite africaine très souvent négligée (Cisse, 2006 ; Gérard, 1992). Beaucoup d'auteurs (Bouche, 1875 ; Gérard, 1992 ; Cisse, 2006 ; Humery, 2010 ; Ngom, 2010) ont reconnu l'existence d'une tradition littéraire des langues locales africaines en caractères arabes avant même l'arrivée des colonisateurs occidentaux. Cette tradition renvoie à un ensemble de textes écrits en alphabet arabe dans des langues africaines. Il y en a des milliers à Tombouctou au Mali, à Harare en Ethiopie, au Sénégal et ailleurs.

A cet effet, Ziadah (2009) note que, contrairement à une idée reçue, les sources historiques africaines ne sont pas exclusivement orales et que des centaines de milliers de documents écrits, appelés « *Ajami* », témoignent notamment de l'histoire médiévale du continent africain. Le mot provient de « *a'jamiy* » qui veut dire « non-arabe » en langue arabe. L'étrangeté de l'étymologie s'explique par le fait que ces documents sont majoritairement rédigés en langues africaines transcrites en alphabet arabe. Les plus anciens des *Ajami* ont été découverts à Tombouctou, au Mali, et datent du 14e siècle. Plus de 18 000 manuscrits sont abrités dans le centre Ahmed Baba de Tombouctou, fondé en 1970 avec l'aide de l'UNESCO, la plupart étant restaurés et numérisés. Les sujets traités dans ces documents couvrent des domaines aussi variés que les exégèses coraniques, le droit et la jurisprudence, l'astronomie, la botanique, la médecine, les chroniques, les généalogies ou les genres littéraires (Ziadah, 2009).

Il devient dès lors un mythe que de soutenir que l'oralité est la seule marque distinctive des cultures de l'Afrique (Cisse, 2006 ; Ziadah, 2009). Les colonisateurs ont même reconnu l'existence de ces textes. Pour Jean Dard, le fondateur de l'école française dans les colonies à Saint-Louis du Sénégal en 1817, l'utilisation de l'*« Ajami »* se cantonnait à une minorité. Cependant, Bouche (1875) cite dans sa thèse d'Etat les propos d'un responsable de l'enseignement en Afrique Occidentale : « *Dès mon arrivée au Sénégal, j'ai été frappé de voir les Noirs de Saint-Louis griffonner leur signature en arabe [nous soulignons], quoique ne sachant pas un mot de cette langue* ». Comme le mentionne Cisse (2006), beaucoup de textes arabes sont d'importantes sources fiables et de grandes références en la matière tels que la *Description de l'Afrique de l'Ouest* de El Bekri (1068) que De Salane a traduit en français et publié à Paris en 1859 ou encore *Taarikh el Fattaach* de Muhamad Kati publié en 1519, puis traduit par Houda et Delafosse, et publié à Paris en 1913.

L'usage de l'*« Ajami »* en Afrique de l'Ouest a donc permis l'emprunt de caractères arabes pour la transcription de la plupart de ses langues autochtones de la zone soudano-sahélienne. Cet usage est indissociable de l'histoire de l'islam et de son expansion (Humery 2010 ; Cisse, 2006).

### **L'écriture *ajami* en langues nationales africaines et expansion de l'islam**

Sur le continent africain comme ailleurs, il est difficile de dissocier l'histoire de l'usage de l'écriture arabe (en arabe ou dans les langues locales) de l'histoire de l'islam et de sa diffusion (Humery 2010). Ce lien analysé par Maxime Rodinson (1963 : 268) entre *ajami* et Islam rejoue la fameuse sentence « l'alphabet suit la religion » (Diringer et Regensburger, 1968) cité par Humery (2010).

En Afrique de l'ouest, et plus précisément dans ce qui est communément appelé la zone soudano-sahélienne, les contacts entre la population locale et la culture arabo-

musulmane remontent au VIII<sup>e</sup> et au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère (Cisse, 2006). Les voyageurs et géographes arabes, plus connus sous le nom de chroniqueurs de Taariikh, rapportent que durant le XI<sup>e</sup> siècle l’Afrique de l’ouest connut un afflux de population d’origine berbère, les Zanaga. (Cisse, 2006). C’est à travers les premiers contacts avec ces berbères Zanaga qu’une partie de la population ouest-africaine devint musulmane sous l’influence de leur confrérie Almoravide.

De ces contacts, la plupart des langues d’Afrique occidentale ont emprunté aussi bien à l’arabe qu’au berbère de nombreux vocables, parmi lesquels figurent les jours de la semaine, quelques formules de politesse et le calendrier de l’hégire (Cisse, 2006). Ainsi, suivant cette logique, « *lors de la propagation de l’Islam à travers le continent, l’alphabet arabe a été, en effet, adopté par une bonne dizaine de langues africaines : bambara, fulfude, haussa, malinké, mandingue, somali, songay, swahili, wolof* » (Ziadah, 2009 : 10).

Outre le renouveau de la littérature arabe au Sahel, c’est aussi à Ousmane Dan Fodio qu’il faut faire remonter un autre développement décisif dans l’histoire littéraire de la région (Gérard, 1992). Il fut en effet l’auteur de nombreux poèmes de type *ajami*, en utilisant l’alphabet arabe, mais en peul et en haoussa.

Au Sénégal, la région du Fouto Toro avait joué un rôle moteur dans la renaissance de l’Islam et dans la diffusion de l’écriture de la langue arabe, ainsi que dans l’apparition d’une littérature *ajami* en langue peul. Le wolof, la langue véhiculaire du pays, a donné lieu aussi à une activité écrite de type *ajami* lorsque Amadou Bamba (1850-1927) créa la confrérie mouride. L’un de ses disciples, Sérgine Moussa Ka (1890-1965), trouva plus efficace d’écrire dans la langue du peuple, le wolof (Gérard, 1992; Ngom, 2010). D’autres lettrés musulmans, appartenant à la confrérie tidjane, comme le Cheikh Hadi Touré (1894-1979) se sont adonnés à cette pratique de l’*ajami* (Gérard, 1992).

En traduisant par écrit les textes religieux en langue locale, et non plus seulement à l’oral comme ce fut et c’est encore l’usage commun dans l’enseignement islamique, et en diffusant ces textes d’origine arabe, auxquels se sont ajoutés de nouveaux textes écrits directement en *ajami*, la langue peule a acquis un nouveau statut, proche de celui de l’arabe (Humery 2010 ; Ngom, 2010).

Cette émergence des langues vernaculaires à l’écrit dérive, comme c’est généralement le cas, des besoins de la propagande : il s’agit de familiariser la population avec les dogmes et les prescriptions de la loi coranique et de l’encourager à participer à la guerre sainte (Gérard, 1992).

### **L’avènement de la graphie latine : de l’« *ajami* » à l’« *abajada* »**

La phase « moderne » dans l’histoire littéraire de l’Afrique noire fut inaugurée par la pénétration graduelle des Européens (Gérard, 1992 ; Humery 2010). Ceux-ci introduisirent l’alphabet latin, l’imprimerie et un système scolaire qui diffusait non seulement les doctrines de différentes sectes chrétiennes, mais aussi des idées occidentales très éloignées de toutes les traditions culturelles de l’Afrique (Gérard, 1992). C’est ainsi que, sous la domination coloniale, l’Afrique du sud du Sahara s’ouvrit à l’écriture, à l’alphabétisation et à la forme écrite en caractères latins.

Même si les détracteurs occidentaux de l’*ajami* ont refusé de reconnaître son statut réel, ils y ont souvent eu recours pour sensibiliser une importante proportion de la population en particulier dans les zones rurales (Cisse, 2006). C’est sans doute pour ces raisons pragmatiques que l’administration coloniale l’a souvent utilisé pour la diffusion de documents officiels concernant la santé, l’hygiène, le commerce et l’agriculture. Les billets de 5 francs émis à Dakar en décembre 1922 par la Banque d’Afrique Occidentale portaient

au verso le texte suivant écrit en wolof ajami: « Banque d'Afrique Occidentale. Le porteur de ce document sera payé à vue en pièces d'argent d'une valeur d'un dirham. »

Lorsque, au moment des indépendances africaines, la question de l'accès à l'écrit pour les langues locales s'est posée avec plus d'acuité, la graphie latine a immédiatement pris le dessus sur la graphie arabe (Humery, 2010).

Les tensions sociopolitiques alors naissantes se sont cristallisées sur le double enjeu d'une écriture de leurs langues maternelles et dans une graphie latine (Humery, 2010). Un consensus s'est vite dessiné en faveur de l'*abajada* (Humery, 2010). C'est en 1965 que naissent les premières résolutions en vue de standardiser le système de transcription des langues locales en caractères latins, à la suite de la conférence de Bamako organisée par l'UNESCO. Cette conférence, organisée par l'Unesco et à laquelle l'Association pour la Renaissance Pulaar (ARP) a participé, a entériné le choix de graphies latines adaptées à chacune des principales langues de la sous-région (Sow 1977 : 97 ; Humery, 2010).

Pour le linguiste Sow (1977 : 101), le but était « d'arriver à des transcriptions qui aient un caractère interafricain et international » et la « nature historique » de ce qui a présidé à ce choix de graphie était liée à l'existence d'une vaste littérature au Nigeria, favorisée par la politique coloniale anglo-saxonne à travers la transcription du hausa et du fulfulde au moyen de lettres croisées utilisées depuis 1930. Ces résolutions en vue de la transcription des langues nationales par des caractères latins furent accompagnées par la promulgation d'une série de décrets.

Au Sénégal, une fois l'indépendance acquise, grâce aux efforts de linguistes comme Pathé Diagne, l'usage de l'alphabet latin pour transcrire les langues nationales se répandit, notamment dans la presse (Gérard, 1992). En 1972, un décret visant à introduire les langues nationales dans le système éducatif a été signé par le Président Senghor.

L'émergence d'une graphie latine adaptée comme seule écriture soutenue institutionnellement pour transcrire les langues ouest-africaines et les diffuser (Humery, 2010) a donc bénéficié d'une convergence d'intérêts et de sensibilités entre les principaux linguistes et acteurs influents dans ce domaine (écrivains, hommes publics, militants socioculturels) et les politiques linguistiques nationales et internationales.

Par ailleurs, plusieurs facteurs expliquent la consolidation de l'*abajada*. Lors de la conférence sur « Les potentialités de recherche et d'enseignement en Ajami en Afrique de l'ouest – Le cas de la tradition wolofal au Sénégal », en Juillet 2008 à Tombouctou, le Professeur Fallou Ngom souligne que la littérature « Ajami » n'a pas attiré beaucoup d'intérêts de la part des chercheurs occidentaux comme ceux du monde musulman pour plusieurs raisons :

- La conception dominante selon laquelle l'Afrique a une tradition fondamentalement orale qui ignore le fait que l'oralité et l'écrit sont imbriqués dans la plupart de l'Afrique musulmane ;
- Les préjugés racistes selon lesquels les littératures Ajami (des auteurs noirs) ne renferment aucun intérêt scientifique important ;
- La rareté de chercheurs possédant les aptitudes linguistiques et culturelles pour lire, transcrire et traduire les informations des textes Ajami ;
- La confusion des premiers chercheurs de l'administration coloniale française qui, par ignorance ont classifié les écrits en Ajami dans la rubrique de « l'arabe indéchiffrable » !

A l'instar d'Hampâté Bâ, l'ensemble des acteurs du mouvement pulaar qui soutenaient l'écriture de leur langue en *abajada* (caractères latins) ne manifestaient pas là un rejet de l'islam, mais bien un rejet de l'*« arabisme »* (Monteil, 1980 : 310, cité par Humery, 2010) et de l'arabisation, ou tout au moins une préférence de rattachement à un univers

occidental ou ayant subi l'influence de ce dernier, comme dans le cas de la plupart des autres langues africaines transcrits elles aussi en graphie latine (Humery, 2010). La tendance était à l'approche fonctionnaliste de l'éducation de base, et l'idée d'accompagner des activités d'alphabétisation en langues locales avait fait son chemin par des sessions à la demande des communautés villageoises.

### Conclusion

En définitive, si dans le passé les noirs africains ont utilisé des hiéroglyphes et comme chez les Vai et les Bamoum des symboles pictographiques, il y a eu aussi en Afrique noire l'utilisation de l'alphabet arabe sous l'influence des berbères Zanaga et l'usage très répandu de nos jours de l'alphabet latin adapté aux systèmes phonétiques des langues nationales. Aujourd'hui, nous assistons à l'éclipse des anciennes écritures par les graphies arabes et européennes expansionnistes.

Aujourd'hui, une dynamique d'alphabétisation en langue nationale africaine se développe pour une meilleure prise en compte des réalités socio culturelles du milieu dans beaucoup de domaines. Pour Cheikh Anta Diop (1979), développer les langues nationales devient une nécessité. Pour lui, il est plus efficace de développer une langue nationale que de cultiver une langue étrangère.

### Bibliographie

- BOUCHE, D., (1875), *L'enseignement dans les territoires français de l'Afrique occidentale de 1817 à 1920. Mission civilisatrice ou formation d'une élite ?*, Paris, Champion, Thèse d'Etat, Paris I.
- CISSE, M., (2006), « Ecrits et écriture en Afrique de l'Ouest ». *Revue électronique internationale de sciences du langage Sudlangues*, 6 : [www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-135.pdf](http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf/doc-135.pdf)
- DIOP, C. A., (1979), *Nations nègres et culture*, Paris, Présence Africaine.
- FICQUET, É.; MBODJ-POUYE, A., (2009), « Cultures de l'écrit en Afrique. Anciens débats, nouveaux objets », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64e année, (4), 751-764. <https://www.cairn.info/revue-annales-2009-4-page-751.htm>.
- GÉRARD, A., (1992), *Littératures en langues africaines*, Editions Menthé. Paris.
- Humery, Marie-Eve, (2010), « L'écriture « ajami » en pulaar au Fuuta Tooro (Sénégal/Mauritanie) : une littératie délibérément restreinte », in *Sociétés politiques comparées*, n°30, décembre 2010.
- KI-ZERBO, J., (1972), *Histoire de l'Afrique noire. D'hier à demain*, Paris, Hatier.
- LEMPOUA, J-N., (1983), « Les Fondements Culturels et la promotion de la lecture en Afrique Noire ». *Mémoire de fin d'étude Ecole Nationale Supérieure des bibliothèques*. Villeurbanne.
- NGOM, F., (2005), “The secular usage of Ajami writings in Senegal”, in *The Newsletter of the West African Research Association (WARA)*, Spring 2005.
- NGOM, F., (2010), “Ajami scripts in the Senegalese speech community”, in *Journal of Arabic and Islamic Studies* Volume 10 <http://www.lancs.ac.uk/jais/volume/volume10.htm>
- NGOM, F., (2017), “Historical Preservation and Cultural Heritage, Intellectual History”, in *West African Manuscripts in Arabic and African Languages and Digital Preservation*. Oxford Research Encyclopedia, African History.
- ORDEROGGE, D., (1968), « Les langues méconnues de l'Afrique », in *Courrier de l'UNESCO*, mars 1966, pp. 25-29.
- SOW, A. I., 1977, *Langues et politiques de langues en Afrique noire : l'expérience de l'Unesco*, Paris, Nubia.
- ZIADAH, M., (2009), « « Que sont les Ajami ? » Histoire des peuples : le passé recomposé », in *Le Courrier de l'Unesco 2009*, n°8, Unesco.